



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1045

12 mars 2012

- **Nouveau tremblement de terre en Haïti**
- **Sensibilisation dans les écoles et les églises du Nord pour parer à toute éventualité de séisme et de tsunami**
- **MSF préconise une augmentation des soins obstétriques**
- **Double nationalité : Encore des zones d'ombres malgré la présentation publique des passeports de M. Martelly par la présidence**

>> Nouveau tremblement de terre en Haïti

Un début de panique a été enregistré, mercredi 7 mars au soir dans plusieurs quartiers de la zone métropolitaine de la capitale dû à un nouveau tremblement de terre de magnitude 4.6 sur l'échelle de Richter. Plusieurs personnes, qui ne s'étaient pas encore endormies, ont vite laissé leurs résidences en poussant des cris et en invitant des voisins à se mettre à l'air libre, pour prévenir d'éventuels dégâts. Dans certains quartiers, des adultes accompagnés d'enfants sont sortis en chemise de nuit tandis que des chiens se sont mis à aboyer.

Le souvenir du séisme du 12 janvier 2010, qui a fait plus de 300 000 morts, est revenu dans les esprits. Heureusement, aucune victime ni dommage n'ont été recensés.

Le phénomène a été localisé à 37 km au sud-est de la capitale, selon les données fournies par le service américain de

surveillance géologique. De nombreux parents et amis, en Haïti et à l'extérieur, se sont empressés d'appeler leurs proches au téléphone pour avoir de leurs nouvelles à l'annonce du nouveau tremblement de terre répercutée à travers le monde

L'événement a été immédiatement commenté sur les lignes téléphoniques et dans des réseaux sociaux, comme Twitter et Facebook, où beaucoup de personnes ont exprimé leur émotion et leur crainte.

Durant les derniers mois, des secousses sismiques persistantes continuent de frapper la couche terrestre sur l'île d'Haïti. Un tremblement de terre de magnitude 5.3, qui a secoué la République Dominicaine le 5 janvier 2012, a été également ressenti dans certaines villes frontalières et au nord de la capitale haïtienne.

>> Sensibilisation dans les écoles et les églises du Nord pour parer à toute éventualité de séisme et de tsunami

Correspondance Wedlyne Jacques

La coordination de la direction de la protection civile du Nord d'Haïti entame une vaste campagne de sensibilisation dans le cadre de la gestion des risques et désastres, notamment sur les dangers associés au tremblement de terre et au tsunami. L'un des objectifs consiste à susciter de meilleurs comportements de la population, dont une grande partie semble éprouver du malaise et gagner par la panique à l'annonce renouvelée de l'éventualité, à des dates non déterminées, de tremblement de terre et de tsunami particulièrement au Cap-Haïtien (deuxième ville du pays). La campagne vise à atteindre plus d'une quinzaine d'écoles et

d'églises, y compris les péristyles (temples) vodous départementaux. Ces institutions sont ciblées pour leur capacité à réunir un grand nombre de personnes en même temps. Les églises sont aussi retenues en raison de l'explication mystico-religieuse qu'elles véhiculent en rapport aux tremblements de terre, selon laquelle les mouvements sismiques et autres phénomènes naturels seraient des châtiments divins.

Jusqu'ici, la campagne a déjà touché plus de trois mille adeptes chrétiens de différentes églises et confessions dont les églises baptistes, adventistes et pentecôtistes. L'accent est mis sur

la préparation des kits d'urgence et les exercices de simulation d'évacuation. Les dirigeants de ces églises sont invités à créer des sorties de secours pour faciliter l'évacuation en cas de séisme et de tsunami, risques auxquels la ville du Cap-Haïtien est très exposée. Des établissements scolaires au Cap-Haïtien ont commencé à prendre des dispositions pour installer des issues de secours en guise de prévention, constate AlterPresse.

>> MSF préconise une augmentation des soins obstétriques

Il y a un immense besoin en soins obstétriques d'urgence principalement à Port-au-Prince, relève Médecins Sans Frontières (MSF) à l'occasion de la journée mondiale de la femme le 8 mars 2012, marquée par des manifestations diverses sur le territoire national.

Le taux de mortalité maternelle « parmi les plus élevées de toutes les Amériques », est estimé à 620 décès pour mille naissances vivantes entre 2005 et 2011. « Les hémorragies, les infections, les complications liées aux avortements sont les principales causes de mortalité maternelle pendant l'accouchement » souligne Rodnie Sénat Delva, directrice médicale du centre de référence en urgences obstétricales (CRUO), une unité mise en place par MSF en vue d'aider à diminuer le nombre de cas de mortalité maternelle. Ces complications peuvent être évitées

Évoquant sa satisfaction pour l'accueil et l'intérêt des membres des différentes églises touchées dans la campagne de sensibilisation, la direction départementale Nord de la protection civile forme le vœu d'un meilleur soutien financier, approprié à la poursuite de la campagne de sensibilisation sur les risques sismiques auprès des écoles et des églises.

moyennant la mise en place de structures efficaces dans le pays avec des personnels qualifiés. MSF encourage l'État à augmenter les soins obstétriques d'urgence dans le pays afin de les rendre accessibles aux femmes vulnérables.

« Nous espérons dans le futur que les hôpitaux de l'État vont au fur et à mesure augmenter leur capacité en soins obstétriques gratuits », souhaite Stephan Grosse Rüschkamp, coordinateur de projet à MSF.

A travers le monde, « meurent, chaque jour, environ mille femmes à cause de complications liées à l'accouchement suite à des grossesses ». « Avec des structures et des soins de santé de qualité, on peut éviter des morts, faciliter la naissance et augmenter la qualité de vie », souligne Olivier Schulz, chef de mission à MSF Haïti.

>> Double nationalité : Encore des zones d'ombres malgré la présentation publique des passeports de M. Martelly par la présidence

En présence de représentants de la communauté internationale, dont l'ambassadeur américain Kenneth Merten et l'ambassadeur français Didier Le Bret, le président Michel Martelly a remis, le 8 mars 2012, 8 passeports haïtiens à l'entité interconfessionnelle 'Religion pour la paix' en vue de faire taire les soupçons sur sa double nationalité.

La démonstration a été faite dans le cadre d'un point de presse donné au palais national. Kenneth Merten a déclaré que Martelly n'a pas la nationalité américaine et qu'il a remis sa carte de résidence américaine le 2 mai 2011 au consulat étasunien en Haïti, lequel lui a délivré un visa de non immigrant.

Déroulé dans un contexte de panique dans la zone métropolitaine de la capitale, alimenté par le sénateur Joseph Lambert annonçant l'imminence de remous politiques dans le pays, le show médiatique du 8 mars n'a pas permis d'éclaircir différents points d'ombre.

D'abord, M. Martelly a fait étalage de 8 passeports haïtiens, alors que la commission d'enquête sénatoriale sur la double nationalité a trouvé seulement 4 passeports au service d'immigration et d'émigration. Ensuite, l'entité dénommée "religion pour la paix" semble se substituer au sénat qui a créé une commission d'investigation. Encore une fois, M. Martelly, qui soutient avoir le peuple comme seul chef, a exprimé son refus de coopération avec la commission d'enquête sénatoriale.

Contrairement à un manifeste de la compagnie American Airlines, sur lequel le nom de Michel Martelly n'était pas porté dans le voyage du 21 novembre 2007 aux Etats-Unis d'Amérique, M.

Martelly a montré un passeport où est apposé un sceau de sortie de l'immigration haïtienne à la même date.

Quel rapport existe-t-il entre Michel Joseph Martelly et Michael Joseph Martelly ou Michael Martelly ? Les 2 noms sont associés à des amis, partenaires d'affaires et vraisemblablement une ex-concubine de M. Martelly : respectivement Laurent Salvador Lamothe (ministre démissionnaire des affaires étrangères et premier ministre désigné pour remplacer Garry Conille), Patrice Baker et Sabine Jean-Jacques.

« Dans le cas de la Coco grove holding, Inc. et de Lightfoot ventures limited, il est évident qu'un des signataires est un monsieur Michel Martelly aka (also known as = également connu sous le nom de) Michael Martelly », rapporte le quotidien "Le Nouvelliste", citant un rapport préliminaire de la commission sénatoriale chargée d'enquêter sur la nationalité des membres du gouvernement

En épluchant d'autres aspects de la vie du président d'Haïti, les enquêteurs ont fait référence à un jugement d'un tribunal civil de West Palm Beach en faveur de Mme Sabine Jean-Jacques pour le versement d'une pension alimentaire par Michael Martelly.

«Qui est ce Michael Martelly qui a les mêmes amis proches que Michel Martelly ?», s'interroge la commission sénatoriale d'enquête qui évoque la probabilité d'être «en face d'un cas très grave de parjure, au plus haut niveau de l'État haïtien».